

GRENOBLE ET SA RÉGION

ISÈRE EXPRESS

SAINT-MAURICE-L'EXIL

Les 63 salariés de Spinella seront licenciés à la fin du mois

→ En état de cessation de paiement, l'entreprise Spinella (63 salariés), basée à Saint-Maurice-l'Exil et spécialisée dans la chaudronnerie, a été placée en liquidation judiciaire jeudi dernier par le tribunal de commerce de Vienne. L'entreprise avait fait l'objet il y a deux ans d'un redressement judiciaire, à la suite des dettes qui avaient été contractées a priori lors de son rachat en 2006. Un plan de continuation avait été présenté, mais même le premier remboursement du passif n'a pu être honoré. « La situation semble malheureusement très compromise », analyse Pierre Sibut, président du tribunal de commerce de Vienne. L'activité devrait se poursuivre jusqu'au 29 mai. Faute (probable) de repreneur, à cette date, les 63 salariés seront licenciés.

FITILIEU/LES ABRETS

Un projet de fusion entre les deux communes actuellement à l'étude

→ Jusque-là, c'était un bruit de couloirs. Mais cette fois, cela s'officialise : depuis la semaine dernière, des réunions de travail ont débuté entre les conseillers municipaux de Fitilieu et des Abrets, afin d'envisager l'opportunité d'une fusion entre les deux communes. Projet de territoire, gouvernance, fiscalité, fonctionnement pratique et optimisation des moyens : trois commissions balayaient le champ des possibles, pour ce projet d'une commune nouvelle qui avait germé dans l'esprit des deux anciens maires – Jean-Pierre Chabert, pour Les Abrets, et Hubert Gros, pour Fitilieu – et que les deux nouveaux édiles – François Boucly et Benjamin Gastaldello – remettent au goût du jour.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Pierre Barbier pour le retrait du projet de réforme du collège

→ Jean-Pierre Barbier, député de l'Isère et président du conseil départemental, fait partie des 152 parlementaires ayant adressé avec Bruno Lemaire, député de l'Eure, une lettre ouverte au président de la République pour lui demander le retrait du projet de réforme du collège. Pour Jean-Pierre Barbier, « cette réforme tourne le dos à l'idéal de l'excellence, porté par Jules Ferry, que représente l'école de la République ». Et de dénoncer « cette conception égalitariste de l'école qui confond égalité et médiocrité générale. La ministre de l'Éducation nationale justifie sa réforme par le fait que 71 % des élèves s'ennuieraient au collège. [Une] espèce de "chasse à l'ennui" complaisante est désastreuse. L'école est et doit rester un lieu d'effort. »

PORTE DE L'ISÈRE

Des cartes postales pour faire venir Anna Gavalda



→ Sur une initiative originale du réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (Capi), des cartes postales et une urne sont mises à la disposition des lecteurs afin d'inviter Anna Gavalda (ci-dessus) à venir les rencontrer prochainement. L'opération « Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part... » inspirée du titre de l'un de ses ouvrages, est lancée. Quand l'auteur à succès saura que de nombreux lecteurs et admirateurs l'attendent, peut-être aura-t-elle envie de venir faire un tour en Isère. Photo Le DL

le dauphiné.com LA BOUTIQUE

RETROUVEZ RECETTES ET SAVEURS DU SUD SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

72 RECETTES GOURMANDES DU Sud

Toutes les parutions, les abonnements, les promotions sont sur boutique.ledauphine.com

RHÔNE-ALPES | La société de sécurité Byblos a mis au point un système de détection et de neutralisation

La menace des drones aériens est prise au sérieux

La réponse n'a pas tardé. Au mois de décembre, face au développement de l'usage des drones pour des applications civiles, et à la suite des survols d'opérateurs d'importance vitale, comme les centrales nucléaires d'EDF, l'Agence nationale de la recherche (ANR) a lancé, pour le compte du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), un appel à projets pour la protection des zones sensibles vis-à-vis des drones aériens.

Il a reçu pas moins de 24 candidatures. Au mois d'avril, deux projets avaient déjà été sélectionnés en liste principale, destinés à être financés immédiatement, et deux en liste complémentaire. Les deux projets qui seront financés aboutiront à des démonstrateurs en environnements opérationnels, permettant la détection, voire la neutralisation, de drones aériens.

Selon nos informations, la candidature de la société lyonnaise de sécurité Byblos à l'appel à projets figure dans la short-list et dispose de bonnes chances d'être retenue. Si son projet était sélectionné, il lui permettrait de bénéficier d'un fi-



Depuis le mois d'octobre 2014, une dizaine de vols, de nuit, ont été signalés au-dessus des sites du Bugey, dans l'Ain (ci-dessus), de Saint-Alban et Creys-Malville. Les auteurs n'ont pas été identifiés. Photo Le DL/Archives

nancement public et de s'ouvrir les portes d'un nouveau marché.

« Ce n'est pas une Freebox ! »

« Nos clients ont besoin de se protéger contre cette nouvelle menace », observe Simon Hoayek, le PDG du groupe Byblos, basé à Lissieu (Rhône). C'est lui qui assure, par exemple, à Lyon, la sécurité des fêtes du 8-Décembre. Simon Hoayek s'est associé à Éric Georges, un ancien dirigeant de Survey Copter,

une entreprise pionnière dans la fabrication de drones, et à d'autres partenaires techniques et scientifiques, pour mettre au point un système modulaire capable de détecter et de neutraliser un drone aérien.

Simon Hoayek et Éric Georges se sont rencontrés au sein du cluster EDEN, qui regroupe des entreprises spécialisées sur les marchés de la défense, de la sécurité et de la sûreté. Ils viennent de créer la société Roboost, une filiale de Byblos spécialement conçue pour développer des outils

et des solutions pour la sécurité, la santé et la défense.

Le système modulaire mis au point par Byblos et ses partenaires associe plusieurs technologies, comme l'optronique, c'est-à-dire la combinaison de l'optique et de l'électronique, pour la détection, le traitement des images et leur stabilisation. « Ce n'est pas une Freebox ! », sourit Simon Hoayek, mais une solution technologique à géométrie variable, selon les applications demandées par les clients. Le projet présenté à

L'INFO EN +

UNE DIZAINE DE SURVOLS SIGNALÉS

Si dans le Rhône, aucun drone ne s'est encore risqué à survoler illégalement le département, une dizaine de vols ont été signalés au-dessus des centrales nucléaires du Bugey (Ain), de Saint-Alban et de Creys-Malville, depuis le mois d'octobre 2014. Des vols qui ont duré quelques minutes, ce qui a empêché, à ce jour, toute intervention ou identification.

l'Agence nationale de la recherche est le résultat d'un travail qui a associé plusieurs partenaires techniques et scientifiques, parmi lesquels la SNCF et les sociétés technologiques françaises Redbird, Cyberia ou InPixa. Cyberia, basée près de Montpellier, est, par exemple, un fournisseur d'Areva. Elle conçoit et fabrique des caméras et des robots destinés aux applications en milieu industriels hostiles, comme l'industrie nucléaire.

Frank VIART

Centrale du Bugey : une « inspection en profondeur » sera menée en septembre

Même si l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) peut être préoccupée par le survol des centrales par des drones, cette question est du ressort du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité. « Nous pouvons juste dire que si un petit drone s'écrase sur une centrale, cela ne causera pas de souci de sûreté », explique Matthieu Mangion, chef de la division de Lyon de l'ASN.

Pour l'autorité indépendante, le « niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection reste assez satisfaisant » en Rhône-Alpes et en Auvergne à l'issue des 399 inspections menées en 2014, dont 155 dans les centrales nucléaires EDF.

Si des améliorations « en

matière de rigueur d'exploitation » ont été constatées, celles-ci doivent être consolidées. C'est particulièrement le cas de la centrale du Bugey, dans l'Ain, qui a fait l'objet d'une surveillance renforcée en 2014, avec 35 inspections. Après un début d'année « toujours en retrait », l'ASN avait demandé en juin à EDF de renforcer sa surveillance des activités de maintenance, une décision « rare », souligne Matthieu Mangion.

Des améliorations ont été constatées en fin d'année, mais les efforts « doivent être poursuivis » et la centrale fera l'objet d'une « inspection de revue en profondeur » pendant une semaine en septembre. Seules une à

deux inspections de revue sont menées chaque année en France par l'ASN.

28 événements de niveau 1 en Rhône-Alpes-Auvergne durant l'année 2014

Vingt-huit événements de niveau 1 ont été recensés en 2014 en Rhône-Alpes-Auvergne, en forte hausse (12 événements en 2013), mais sans que cela soit « forcément préoccupant » aux yeux de Matthieu Mangion. Ces événements surviennent le plus souvent sur les sites en forte maintenance, comme la centrale de Cruas, qui totalise 11 événements.

Le chef de la division de Lyon note cependant un événement préoccupant touchant un travailleur du

Tricastin, qui a mis en lumière une « perte de la prise en compte de la radioprotection » sur ce site. Malgré cela, les centrales de Cruas, du Tricastin et de Saint-Alban (Isère) « rejoignent l'appréciation générale globalement assez satisfaisante ».

Concernant les autres installations nucléaires, les sites d'Areva du Tricastin et de Romans-sur-Isère (Drôme) font l'objet d'une « vigilance » particulière. Sur le site du Tricastin, ce sont les opérations de rinçage de l'usine Eurodif, avec une substance particulièrement toxique et dangereuse, le trifluorure de chlore, qui inquiètent, alors que des traces de coulure ont été observées sur une des quatre

cuves et que les « justifications » d'Areva n'ont pas entièrement convaincu l'ASN.

L'autorité remarque que plusieurs personnes ne connaissant pas le site ont été recrutées pour mener cette opération. D'autre part, l'ASN reste vigilante sur le projet de mutualisation en cours.

Quant au site de Romans-sur-Isère, il est sous surveillance renforcée depuis fin 2013, à la suite de « constats préoccupants », et cette surveillance se poursuivra en 2015 car, si des premières actions ont été engagées, « de nombreux écarts de conformité doivent encore être résorbés », estime l'ASN.

Sylvie MONTARON

RHÔNE-ALPES | Un investissement de 120 millions d'euros entre septembre 2015 et mi-2017

Le PMU va profondément faire évoluer son réseau dans la région

Jamais le PMU n'avait lancé un tel plan d'investissement pour son réseau. En trois ans, il va consacrer 120 millions d'euros à la mise en place de nouveaux concepts, avec un double objectif : fidéliser ses parieurs et en attirer de nouveaux.

« Après une forte croissance entre 1997 et 2011, notre chiffre d'affaires recule depuis trois ans », note Laurent Courbière, directeur régional du Sud-Est (Bourgogne, Rhône-Alpes, Paca, Corse et Monaco). « Au niveau national, en 2014, le produit brut des jeux a reculé de 2,2 %. Mais nous avons, malgré ce chiffre, dégagé un résultat net de 850 millions d'euros, supérieur à nos engagements pris en début d'année. »

Sur l'agence de Grenoble, qui regroupe cinq départements (Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Ain), l'activité a aussi reculé l'an dernier. Le PMU a réalisé 263,8 millions d'euros d'enjeux, en baisse de



Pascal Benoit, directeur de l'agence de Grenoble, et Laurent Courbière, directeur régional du Sud-Est, inaugureront, le 14 septembre prochain, à Grenoble, le premier point PMU nouvelle génération. Photo Le DL/M.E.

près de 5 %. « Sur ce secteur, comme partout en France, nous comptons donc beaucoup sur la rénovation de notre réseau pour nous relancer », souligne Pascal Benoit, directeur de l'agence de Grenoble.

Trois concepts différents

À partir de septembre pro-

chain, le PMU va donc progressivement proposer aux parieurs trois concepts différents.

Les turfistes confirmés retrouveront dans les points PMU « classiques » leurs repères et les informations nécessaires pour jouer. « Il y aura aussi des nouveautés, comme une nouvelle chaîne d'infor-



De nouvelles chaînes d'information hippique seront proposées à partir de septembre dans le réseau PMU, des chaînes adaptées à la clientèle visées : parieurs confirmés ou néophytes. Photo Le DL/Archives

mation hippique, Équidia Info », explique Laurent Courbière.

Le concept « Happy PMU » a, lui, été imaginé pour faire découvrir les courses via une approche ludique et simple. « Des bornes permettront une pratique « plus légère » du pari hippique », détaille Pascal Benoit. « L'information passe-

ra par hipigoTV, une chaîne qui proposera des retransmissions réduites des courses et des informations pratiques. »

Le dernier concept qui sera mis en place dans quelques mois a été baptisé « PMU Express ». Son objectif : permettre des paris rapides pour les néophytes comme pour les spécialistes.